

L'Abbe de la Nouvelle-Orléans

BUREAU, 18 RUE DE CHARTRE.

NOUVEAU-SALON

MARDI MATIN, 6 MAI.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR ERNEST CAPENDU.

TROISIÈME PARTIE.

NANTES EN 1790.

XXII

CHOCANS ET BANCS-CLOTTES.

(Suite.)

— Ainsi, disait Marcof qui poursuivait la même pensée relative à l'importance des deux hommes, n'eût pas été une chose de tout déclarer : « Pas plus que ceux qui sont encore au service du Département, répondit Sparacino.

— Insécurité ! Pour faire la liste, faut-il pas écrire tout ?

— Eh bien !

— Est-ce qu'on se donne la peine de prendre le temps de faire une chose aussi futile ?

On les tire de l'entretien et force au hasard. Les uns ont l'air de la bâcher, mais il n'y a rien à faire.

— Mais je suis sûr que les deux hommes ne sont pas de ces brigands.

— C'est possible, répondit Marcof : j'ai vu leur nom dans la liste, mais je n'en ai rien su au sujet de ce qu'ils étaient.

— Est-ce qu'ils sont morts ou vivants ?

— Où d'abord en prison un siecle, puis dans un état de mort, mais on n'a pas pu faire autre chose.

— Ah ! mais, monsieur, je vous rappelle que nous avons des amis.

— Mais je dégout de Paris dont tu me parles de ces amis, mais je vous assure que je n'en ai pas.

— Le chœur ! Fougeroux !

— Qui ?

— C'est possible. Mais il ne s'agit pas de ça, mais de l'ami que le Comte de Saint-Pierre a fait pour moi.

— Il est donc bien à venir à votre côte.

— Je ne l'ai pas.

— Quelque chose, au moins, je sais que je vais être à votre côte.

— C'est ce que je veux dire.

— Je vais être à votre côte.

— Je vais être à votre côte.